

AWBB
Province de Namur
Groupe des Parlementaires

PV N° 09 - 2019-2020 - Réunion du 11 juin 2020

Présents: Mme Nicolas C., MM. Trausch G. (président), Aigret Ph., Henry P., Servais Ch. et Herquin P. (secrétaire)

Représentants du collectif namurois: Vanoverschelde L. (Andenne Basket), Delvigne B. (RBC Ciney), Dubit Pierre (RCS Natoye), Van Wonterghem Y. (RCS Natoye), Martin D. (BC Loyers) et Battochio L. (RGBC Beez)

Répondant à l'invitation de Vanoverschelde L., au nom du « collectif des clubs namurois, le groupe PARL-NAM s'est rendu à Natoye, en réponse à cette invitation.

Trausch G. souhaite la bienvenue à tous. Il précise que le but de cette séance est d'évoquer, ensemble, les effets du contexte « covid-19 » sur les finances des clubs namurois et de l'AWBB mais aussi d'autres matières qui vous posent problèmes. Tous les membres du Groupe sont ici présents et sont disposés à répondre à toutes vos questions. En préambule, il présente les membres du Groupe. Chacun exerce une fonction de représentation, au nom du Groupe ; à la Commission législative : Trausch G., à la Commission financière et au Département arbitrage : Aigret Ph., au Département Coupes : MM Herquin P., et Servais Ch., et au Département Mini Basket : Mme Nicolas C. Henry P. (désigné par l'ensemble des représentants des 5 provinces) est administrateur à l'asbl Basketball Belgium. Lors des différentes AG/AWBB des modifications réglementaires (ROI) sont sujets à modifications. L'ensemble des voix (30) se répartissent/province comme suit : 9 (Lg), 8 (Ht), 6 (BBW), 4 (Na) et 3 (LX). Il faut une majorité des 2/3 (20 voix) pour qu'une modification au ROI soit adoptée. Obtenir cette majorité n'est pas toujours aisée. Une politique de « consensus » est souvent nécessaire. La problématique du PF18 (Fonds des Jeunes) en est un très bel exemple ! La Commission Législative (composées des 5 présidents des différentes provinces + Delchef JP) examine en premier ressort les diverses propositions de modifications. Les Groupes décident ensuite de suivre ou non ou voir de « renvoyer la balle ». La « non » neutralisation de la licence collective pour les équipes montantes et le PF18 continuent à faire débat. Les critiques formulées par les clubs sont légitimes. Le CDA vient de présenter, aux parlementaires, une « contre-proposition » pour la prochaine AG/AWBB du 20 juin. L'avis du Groupe a été débattu en séance de ce 10 juin ; notre Groupe estime unanimement que ladite contre-proposition est « acceptable ». Après débat avec les membres de l'assemblée, celle-ci estime, à l'unanimité des membres présents, que la proposition proposée par le CDA est également « acceptable ».

Van Wonterghem Y. retrace la genèse et les motivations poursuivies par le collectif namurois. Faisant suite à la non reconduction de la neutralisation de la licence collective, 28 clubs namurois ont réagi et décidé de s'associer. Tous souhaitent une meilleure communication de notre part. Un retour de nos décisions avant les votes en AG. Etre tenu au courant des conséquences engendrées par certaines décisions. Plus de clarté sur certains dossiers « coûteux » ; le Fonds des Jeunes, le Centre Régional de formation, les équipes Nationales et le 3C3. Les Clubs suite à la crise vont souffrir financièrement. Certains postes au budget de l'AWBB posent questions ; sponsors (0,5 % du budget global), amendes (270.000 EUR soit supérieur au montant récolté en sponsoring !), salaires (pas de détail), ventilation des subsides ADEPS ??? Les factures ne sont pas toujours suffisamment détaillées. L'investissement personnel de nombreux bénévoles dans les clubs risque à terme de disparaître totalement. Prendre des congés pour suivre des formations « entraîneur » est inacceptable.

Trausch G. remercie « le collectif » en saluant la démarche de rencontrer les parlementaires (une première) ! Concernant le montant « élevé » des amendes, même si l'AWBB est attentive en cette matière, une amende reste du ressort des clubs, qui n'assurent pas un suivi administratif correct. Il rappelle brièvement la genèse de la neutralisation de la licence collective pour les équipes montantes. L'argument du « Covid-19 » était de bon aloi, pour autant qu'il concerne **tous** les clubs. Il est vrai que, d'avoir postposé l'AG, initialement prévue le 28 mars au 21 avril, a provoqué, à ce sujet, une certaine confusion.

Aigret Ph. explique que l'ADEPS (subside à la clef) impose que les coaches soient tous diplômés. La contrainte financière est la seule solution. Le subside de l'ADEPS engendre des obligations (le Haut niveau, les équipes nationales, le Centre Régional de formation ...) Si le cahier des charges n'est pas respecté, le subside ne sera pas alloué ! La Commission Financière exerce sa mission de contrôle en cette matière. Toutes les Fédérations de Wallonie - Bruxelles sont soumises aux mêmes contraintes. IL signale que des formations pour les candidats entraîneurs peuvent également être suivies en ligne.

Henry P. explique qu'il est important de se structurer et d'être à l'écoute des clubs. Il faut savoir que parfois certaines décisions ne peuvent pas aboutir pour des raisons « communautaires » (implications à divers niveaux; BVL, Basketball Belgium ...) en rappelant, par ex., que les montants des Licences collectives sont plus élevées en BVL, ce qui devient difficilement acceptable pour des clubs jouant dans les mêmes divisions. Il tient que à souligner que les parlementaires namurois participent activement aux débats des AGs (ce qui n'est pas toujours le cas de toutes les provinces !). Les PVs sont publiés sur le site de l'AWBB en sont pour preuves.

Aigret Ph. Constate et regrette que les Clubs s'intéressent peu aux travaux des parlementaires. La transparence est pourtant de mise. Tous les travaux font l'objet d'ordre du jour et de rapport de réunion. Il en va de même pour les travaux de la Commission Financière. Seules certains détails ne sont pas étalés dans les rapports pour des raisons évidentes de confidentialité pour protéger les intérêts de l'AWBB, de son personnel ou de ses membres. L'action en justice concernant le dossier « BMC » (Société qui gérait les intérêts de l'équipe nationale) fait exception. Ce dossier a débuté avant la création de l'AWBB (2002) et a connu son épilogue financier la saison passée, avec les conséquences financières que l'on sait. Notre Fédération manque cruellement de moyens financiers et professionnels, c'est évident, le sous-financement chronique (notamment par la non-indexation, contrairement à ce qui se fait en Flandre) décidé pour mettre le moins possible les clubs à contribution complique fortement les choses. Par ailleurs, l'arrêt des activités subsidiées amènerait à un sous-financement encore plus important de la fédération et aurait des conséquences financières non négligeables pour les clubs.

Il rappelle que, plus le montant du Fonds des Jeunes est important, plus la redistribution aux clubs sera conséquente. Le consensus en cette matière n'en est pas moins aisé !

Battochio L. le travail du Groupe des parlementaires namurois n'est nullement remis en question. Seuls la chronologie des faits et son timing posent questions. Il estime que le Groupe devrait être plus « solidaire » et plus orienté « Clubs ». **Le Groupe** estime, à contrario, qu'il faut pouvoir laisser à chacun la liberté de ses opinions et de votes. Force est de constater que le plus grand nombre de décisions sont très souvent prises à l'unanimité.

Vanoverschelde L. est conscient du travail des membres du Groupe mais le timing par rapport au « Covid-19 » est inapproprié. A l'heure où les finances des clubs sont au plus mal (souper, festivités ... supprimés), il est impératif que notre Fédération vienne au secours des clubs. Certaines provinces sont mieux loties en matière d'aides locales ou régionales Il est anormal que l'AWBB soit aussi dépendante du subside de l'ADEPS. Le montant exorbitant des amendes à charge des clubs est on ne peut plus indécent, notamment celui pour absences de LT ! Pourquoi le Département « arbitrage ne pas privilégie-t-il pas le choix d'un arbitre de la province et le second d'une autre ? Les clubs fonctionnent exclusivement grâce à ses bénévoles. Les entraîneurs sont de plus en plus difficiles à recruter.

Delvigne B. : la dette liée au dossier BMC (600.000 EUR) est préjudiciable aux clubs !!! Il existe un décalage entre les exigences de l'ADEPS (développement du Haut niveau, équipes nationales, ...) d'une part et la réalité du terrain. Le sport « amateur » n'est pas suffisamment défendu ! Compte tenu de la crise, ne devrions-nous pas revoir certains modes de fonctionnement ? Le monde bouge. Quand est-il du « plan programme » développé par la Direction Technique ? Les Fédérations doivent parfois se remettre en question. Les Clubs « formateurs » doivent pouvoir être aidés au juste prix ! Un label des clubs, tel que la Fédération de football le conçoit, est souhaitable. Même si ce projet n'a pu aboutir précédemment, pourquoi ne pas remettre l'outil sur le métier ?

Trausch G. : admet qu'il est impératif que le « plan programme » et les activités du Centre de formation soient mieux appréhendés par les parlementaires et les clubs ! Une meilleure communication valoriserait assurément le travail de la DT et de son Directeur technique, M. Opsommer R.

Martin D. : suggère de rappeler à l'ADEPS certaines priorités émanant de la base. Le développement du Haut niveau a sa place dans une Fédération mais pas au détriment des « petits » Clubs !

Trausch G. remercie l'assemblée pour ce débat franc et fructueux pour tous. Il invite un membre de club (si possible à chaque fois différent) et parlant au nom au collectif, à venir assister à nos réunions du Groupe. En fonction des différentes matières qui vous interpellent, vous pouvez toujours interroger les instances de l'AWBB selon leurs compétences (CDA, Groupe des parlementaires, CP, représentants des différents Départements ...); les parlementaires se permettront d'orienter votre approche. Nous vous demandons simplement de garder confiance en nos instances. De nouveaux défis nous attendent et avec vous, nous allons les relever.

Pascal Herquin,
Secrétaire

Gérard Trausch,
Président